



PAYS DE LA LOIRE
COOPÉRATION
INTERNATIONALE

1ÈRE RENCONTRE RÉGIONALE DES ENTREPRISES & ASSOCIATIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

LE 14 JUIN DERNIER AVAIT LIEU LA 1ÈRE RENCONTRE RÉGIONALE DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE. ACCUEILLIS PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NANTES SAINT-NAZAIRE, C'EST UNE CINQUANTAINE DE PARTICIPANTS PARTAGEANT LA VOLONTÉ COMMUNE DE FAIRE PROGRESSER LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) EN FRANCE COMME A L'INTERNATIONAL, QUI ONT PU SE RENCONTRER.

" CASSONS LES FRONTIÈRES ENTRE ENTREPRISES & ASSOCIATIONS "

Les tables rondes ont eu pour but de de montrer la voie d'un rapprochement entre des acteurs ligériens, de natures différentes. Certains stéréotypes sont tenaces entre associations et entreprises, l'ont rappelé les 3 panélistes - Olivier ROCABOY, directeur de cabinet de la CCI de Nantes Saint-Nazaire, Daniel LAIDIN, président de Pays de la Loire Coopération Internationale et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vendée et Claire DUBIEN, responsable accompagnement et formation à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire. A partir de définitions et de témoignages, quelques enjeux de partenariats entre acteurs de la coopération et de la solidarité internationale ont été présentés :

- **Consolider son modèle économique** : les partenariats multi-acteurs qu'offrent les projets de coopération internationale peuvent être source de renforcement économique pour les parties prenantes. En effet, les entreprises peuvent y voir un levier de croissance, tout en répondant à des enjeux en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).
- **Diversifier son écosystème** : l'apport méthodologique nouveau et les transferts de compétences qui s'opèrent avec les projets de coopération internationale sont des atouts non négligeables pour l'apprentissage et le développement des entreprises.
- **Engager ses salariés** : la mobilisation des équipes dans des projets de coopération internationale constitue parfois un outil de politique RH, à travers la valorisation des compétences de l'entreprise et la motivation des équipes. L'environnement professionnel de l'entreprise peut se retrouver grandement amélioré par des salariés qui mettent leurs compétences au service de projets à impact social ou environnemental.
- **Affirmer ses valeurs** : Enfin, les projets de solidarité internationale répondent à la volonté d'affirmer ses valeurs. Tandis que les consommateurs accordent de plus en plus d'importance à l'impact des produits et services qu'ils achètent, tant du point de vue social qu'écologique, les entreprises se doivent d'être porteuse d'éthique et de sens. Les transitions en cours au sein de toutes les organisations impliquent d'asseoir ces valeurs pour s'adapter en profondeur aux enjeux globaux.

PITCHS D'ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les associations ligériennes participantes ont pu se présenter au travers de pitchs de 2min30. Ce ne sont pas moins de 14 structures qui se sont pliées à l'exercice. Une occasion pour elle de mettre en lumière la diversité des sujets traités (avec une douzaine d'ODD couverts), dans plusieurs régions du monde (Océan Indien, Asie du Sud-Est, Afrique de l'Ouest...). Ces sessions ont permis de s'identifier avant un temps de réseautage lors du cocktail de clôture.



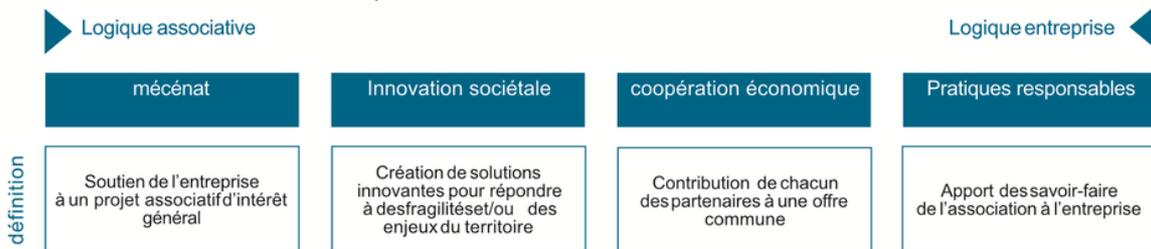
" TYPES ET EXEMPLES DE PARTENARIATS POSSIBLES "

La 2ème table ronde a permis aux intervenants de dresser le champ des possibles concernant les partenariats, à travers leurs expériences respectives. David MONNIER, président et cofondateur de Fonto de Vivo a notamment pu témoigner. L'entreprise nantaise, qui fabrique des produits destinés à la filtration d'eau pour des zones rurales non connectées à un réseau ou en situation de crises, porte de nombreux projets de coopération internationale. L'entreprise a, dès la définition du cahier des charges de ses produits, consulté les ONG. Puis, en coopération avec diverses associations locales comme des ONG internationales, l'entreprise a déployé des filtres à travers le monde. Fonto de Vivo participe ainsi activement aux ODD 3 et 6 consacrés à l'accès à l'eau potable et à la santé pour tous.

Gérard GUILBAUD, ancien membre du bureau de Terrena et administrateur d'AFDI Pays de La Loire, a pu présenter un projet mené en coopération entre les deux organismes. Un partenariat qui vise à développer la filière du soja bio dans les provinces du Tuy et du Loba, dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, a été mis en place. Ainsi, l'AFDI accompagne sur place la COPSA-C (coopérative agricole locale) en proposant notamment une aide technique et économique. Une telle coopération entre agriculteurs offre alors une vision plus large sur les besoins à couvrir par les agriculteurs burkinabés, leur permettant de trouver de nouveaux débouchés vers la France. L'association apporte ici une approche systémique (du ménage à la coopérative) et une présence continue sur place via leur bureau burkinabé.

Enfin, c'est Emmanuel DENIAUD, directeur d'Univers-Sel, qui a pris la parole. Créée en 1991, cette association de solidarité internationale a pour but de participer au développement, notamment dans les zones humides de l'Afrique de l'Ouest, d'une agriculture paysanne durable, plus spécifiquement dans les domaines de la saliculture et de la riziculture. Via ses différents programmes d'actions, elle a su permettre des transferts de connaissance et de savoir-faire aboutissant à de nouvelles techniques de production plus respectueuses de l'environnement et moins onéreuses. Fort de cette expérience, E. Deniaud nous a rappelé l'importance d'instaurer un cadre de confiance entre les différents acteurs, permettant d'établir une relation pérenne entre entreprises et associations. Celles-ci partagent déjà de nombreuses problématiques (gestion des ressources naturelles et équilibre entre durabilité sociale et économique dans un cadre environnemental protégé). Créer une telle communauté de solidarité représente alors la possibilité de perfectionner les solutions apportées qui, in fine, permettent d'améliorer le développement des territoires.

Nous retiendrons des différents échanges l'importance d'une présence locale dans le déroulé des projets et ce, grâce à des partenaires engagés dans le suivi des activités sur place. Le pragmatisme semble être le maître mot en ce qui concerne l'élaboration des projets. Ces derniers doivent être simples, faisables et passer par une co-construction progressive pour favoriser une coopération efficace (sous les différentes modalités possibles - voir ci dessous l'illustration du Rameau - www.lerameau.fr).



" Ne partez pas seul : quels accompagnements existent ? "

La 3ème table ronde avait pour objectif de proposer aux entreprises et associations des services et organismes permettant de faciliter le rapprochement et la coopération. Comme l'a soulignée Mathilde BEZIAU, directrice de Pays de la Loire Coopération Internationale, les entreprises peuvent avoir une réelle plus value dans des projets de solidarité internationale. De fait, outre la mutualisation des compétences indispensables pour ce type d'actions, les entreprises permettent d'apporter une expertise externe qui manque parfois aux associations.

Chloé DANIEL, de la délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a rappelé en quoi les Objectifs de Développement Durable sont un enjeu majeur pour tous, entreprises comprises et donc l'importance de pouvoir former des liens entre acteurs. Le ministère porte différents dispositifs visant à soutenir les initiatives de volontariat à l'international, mais les actifs restaient jusque récemment peu couverts par les outils et les financements existants. C'est pourquoi, une enveloppe d'un million d'euros est maintenant disponible pour soutenir le Volontariat d'Échanges et de Compétences (VEC), destiné aux salariés comme aux retraités.

L'incubateur de projet COEXIST a également été présenté par la chargée de mission, Fidèle SYLLA. Moteur de nombreuses collaborations ONG-entreprises, l'organisme propose des accompagnements pour mettre en œuvre des projets de solidarité internationale dans différents domaines : santé, énergie, agriculture, etc. Les multiples outils proposés (plateforme de rencontre, médiathèque ou encore événements et ateliers) contribuent à la connaissance mutuelle des entreprises et ONG mais permettent surtout l'élaboration de projets concrets.

Finalement, si mettre en place un partenariat entreprise - association peut sembler ardu, les réseaux d'acteurs sont de véritables atouts pour la coopération. Ils permettent de gagner du temps et de soutenir les porteurs de projets dans leurs quêtes. A noter que certains financements ouverts aux entreprises apparaissent sur les sites de Pays de la Loire Coopération Internationale et de COEXIST.